



## ATTESTATION DE MESURAGE

établie dans le cadre de la Loi Carrez n° 96-1107 du 18 décembre 1995

Selon la Loi précitée et ses précédentes, la superficie dite privative ici calculée est celle des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches, cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres, les planchers des parties de locaux inférieurs à 1,80 m, lots ou fractions de lots inférieurs à 8 m<sup>2</sup>, locaux annexes (caves, garages).

**Dossier N° 0605145**

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE		IDENTIFICATION DES PARTIES	
Adresse :	<b>18 rue de Vannes</b>	Propriétaire du bien :	<b>Mme LE MOAL</b>
Code Postal :	<b>29200</b>	Donneur d'ordre :	<b>Mme LE MOAL</b>
Ville :	<b>BREST</b>	Accompagnateur :	<b>Mme LE MOAL</b>
Type :	<b>Appartement T3 au 12ème étage + cave</b>	Date de l'inspection :	<b>9 mai 2006</b>
Section cadastrale / N° de Lot :	<b>//</b>		

Désignation des pièces	Superficie privative en M <sup>2</sup>	Superficie non comptabilisée en M <sup>2</sup>
Entrée	2,90	
Séjour	20,56	
Cuisine	7,46	
Dégagement	2,34	
WC	1,51	
Salle de bains	3,48	
Chambre 1 (Adjacente à la salle de bains)	9,48	
Chambre 2 (Adjacente à la chambre 1)	9,72	
Buanderie	3,96	
Cave		3,58
	<b>61,41</b>	<b>3,58</b>

Nota : Les surfaces indiquées ci-dessus sont celles désignées par le client, sans possibilité d'examen du règlement de copropriété.

Fait à Saint Martin des Champs

Le 9 mai 2006

Visa de la Société

Signature du technicien

Olivier MALCOZ

☎ : 06 78 52 36 24

**AGENCE DE SAINT MARTIN DES CHAMPS**

Place de la Barrière - Ilot Curie - 29600 Saint Martin des Champs

☎ 02.98.15.27.33 - ☎ 02.98.15.19.08 - ✉ acb.expertises@wanadoo.fr

S.A.R.L. ACTION CONTRÔLES BÂTIMENT au capital de 8 000 € - RCS Morlaix 487 568 347 - Code APE 742 C